

LA TESTE-DE-BUCH

Forêt usagère, les pompiers éconduits par les propriétaires

Une cinquantaine de propriétaires en forêt usagère ont refusé l'accès à leurs parcelles dans le cadre d'une course caritative. Explications.

La 4e édition du "Swim and Run", épreuve sportive alternant course à pied et natation, n'aura pas lieu. L'événement avait vu le jour en 2017 sous l'égide de l'association Pompiers Bordeaux Triathlon. « On avait fait une première édition réservée aux sapeurs-pompiers et à la police, dont les profits sont reversés aux orphelins des sapeurs-pompiers », explique Yohan Mora, secrétaire de l'association. Il décrit un parcours qui emprunte à la fois le littoral et les chemins ombragés de la forêt usagère. « Nous avons eu l'accord de la mairie et de la DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) mais cette année, l'association de propriétaires a refusé. » Alors que les démarches étaient entreprises depuis le mois de janvier 2021 en vue d'un événement prévu à l'automne, c'est donc finalement un refus qui a été signifié aux pompiers il y a quelques semaines.

"L'empêcheur de tourner en rond"

Problème, du côté de l'association des propriétaires des parcelles concernées - qui représentent une cinquantaine de propriétaires et 2600 hectares de forêt - on ne l'entend pas de cette oreille. Le président de l'association syndical



Photo Yohan MORA

Le "Swim and Run" représente 25 kilomètres de parcours et devait se tenir le 23 octobre prochain.

libre de la forêt de La Teste-de-Buch, Thibaud Lemaire s'explique : « On nous proposait de faire passer trois cents personnes qui venaient de n'importe où. Ils prennent la forêt pour un exutoire, une promenade. Mais le problème, c'est que les gens s'y plaisent... et reviennent ! Le mois d'après, c'est dix, vingt, trente personnes de plus. Six cents à la fin de l'année. Nous voulons reprendre en main la forêt. » Les pompiers reconnaissent que le droit de passage est évidemment assujéti à l'accord des propriétaires. Mais ils regrettent également les raisons qui motivent ce refus.

« Nous ne sommes pas obtus, on veut juste contrôler ce qu'il se passe sur nos propriétés »

« On demande juste un droit de passage, c'est dix minutes tout au plus, sur des chemins existants. Il n'y a pas de quad, pas de moto, pas de vtt... Que des pompiers à pied dont le métier est de défendre la forêt. » Alors oui, Thibaud Lemaire sait qu'il va encore passer pour "l'empêcheur de tourner en rond",

mais il précise que d'autres activités sont déjà autorisées, deux à trois fois par an. Et d'annoncer que les propriétaires réfléchissent d'ores et déjà à la possibilité de créer des parcours pour coureurs et cyclistes dans un avenir proche. « Nous travaillons sur un projet pour ouvrir la forêt dans des conditions spécifiques et respectueuses de la propriété privée. Pas à tout-va. En créant par exemple des circuits balisés, sécurisés, et de quoi se garer, un vrai service à la population. Mais on le fera, nous, propriétaires. C'est nous qui en déciderons. C'est tout le combat que je mène à La Teste. »